

J'invite mon collègue à réexaminer ce qui se fait: il verra que ces programmes actuellement en cours d'application viennent au secours des sans-travail. Je l'invite à se soucier vraiment et à s'occuper des problèmes de ces personnes, en permettant au Parlement de voter le projet de loi dont elles ont besoin.

\* \* \*

### LE COMMERCE

#### L'ACHAT DE L'AVION DE CHASSE F-18—LA FABRICATION DE PIÈCES AU CANADA

**M. Ron Stewart (Simcoe-Sud):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Quand le Canada a commandé l'escadre d'avions de chasse F-18 au coût de 18 milliards de dollars, nous devions bénéficier de retombées industrielles de l'ordre de 3 milliards, qui auraient permis de créer 24,000 emplois en aérospatiale, à la condition que les États-Unis produisent 1,366 appareils. N'est-il pas vrai que si les Américains diminuent leur production globale, l'obligation imposée au fournisseur d'acheter des pièces et des assemblages de F-18 fabriqués au Canada et de nous faire profiter ainsi de retombées industrielles en sera proportionnellement réduite? Le ministre peut-il nous donner quelques précisions sur ces retombées éventuelles de 3 milliards et nous dire si la création des 24,000 emplois promis est garantie?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, sauf erreur, mes collègues, les ministres des Approvisionnements et Services et de la Défense nationale, ont déclaré, lors d'une conférence de presse il y a quelques semaines, à propos des retombées économiques découlant de l'acquisition des F-18, qu'ils étaient en avance sur le calendrier prévu à l'origine. Les objectifs que nous nous sommes fixés avant d'acheter les avions seront très certainement réalisés.

#### LA RÉDUCTION POSSIBLE DU NOMBRE DE CHASSEURS ACHETÉS PAR LA MARINE AMÉRICAINE

**M. Ron Stewart (Simcoe-Sud):** Madame le Président, c'est au ministre de la Défense nationale que je pose ma question supplémentaire. Lors d'une entrevue qu'il accordait à la presse la semaine dernière, le chef des opérations navales des États-Unis a déclaré que les objectifs de production des États-Unis s'étaient révélés peu réalistes et que le nombre d'appareils fabriqués serait vraisemblablement ramené à 700 en tout. Quel effet cette réduction aura-t-elle sur les retombées industrielles que le secteur canadien escomptait et sur le contrat de 5 milliards de dollars que le Canada a accordé aux États-Unis pour produire un avion controversé? Pourquoi le gouvernement a-t-il accepté un ensemble de retombées établies en fonction d'une production globale déterminée et pourquoi n'a-t-il pas fixé un montant précis lors des négociations? Combien d'emplois allons-nous perdre maintenant?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, je n'étais pas au courant des propos qu'aurait tenus un directeur des opérations navales des États-Unis et que le député a cités. Je vais m'informer, après quoi je communiquerai avec lui.

### Questions orales

### L'IMMIGRATION

#### LA POSITION DU GOUVERNEMENT RELATIVEMENT À UNE AMNISTIE À L'ÉGARD DES IMMIGRANTS RÉSIDANT ILLÉGALEMENT AU CANADA

**M. D. M. Collette (York-Est):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La semaine dernière, mon collègue de Sarnia-Lambton a demandé au ministre s'il allait accepter, comme l'avait recommandé le Conseil consultatif canadien sur l'emploi et l'immigration, de décréter une amnistie restreinte à l'égard des immigrants qui résident illégalement au Canada. Étant donné l'émoi qu'a causé cette recommandation dans tout le pays et surtout dans la région métropolitaine de Toronto, le ministre voudrait-il bien garantir à la Chambre qu'il ne l'acceptera pas?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, je tiens d'abord à préciser qu'à la suite du rapport en question, j'ai chargé un conseiller spécial d'entrer en consultation avec divers groupes, puisque le rapport contenait des recommandations relatives notamment à des actions coercitives en vue de limiter l'immigration illégale. Je tiens à souligner que pour l'instant le gouvernement n'a aucun projet d'amnistie. Il s'agissait simplement d'une recommandation du Conseil consultatif. Nous ne prendrons aucune mesure avant que le conseiller spécial me présente son rapport, au mois d'avril.

\* \* \*

### LE PROJET DE DÉRIVATION GARRISON

#### LE DÉBLOCAGE DE CRÉDITS AUX ÉTATS-UNIS—ON DEMANDE AU MINISTRE D'AGIR

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine):** Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La délégation gouvernementale dirigée par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et le ministre des Richesses naturelles du gouvernement néo-démocrate du Manitoba et envoyée à Washington pour s'opposer à la poursuite du projet de dérivation Garrison a manifestement échoué dans sa tentative, car le Sénat américain vient de débloquent de nouveau des crédits provisoires de 4 millions destinés à ce projet. Le ministre peut-il dire à la Chambre ce qu'il va faire à la suite de cet échec et comment il compte s'y prendre dans l'immédiat pour convaincre le Sénat des États-Unis?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, comme l'a rappelé le député, il est exact que les crédits bloqués au Congrès ont été débloqués par un comité mixte du Sénat et de la Chambre. Mais je crois que le député sera rassuré d'apprendre que le déblocage de ces crédits était assorti d'une réserve explicite: cet argent ne pourra être utilisé de façon à affecter le débit des cours d'eau se déversant au Canada, à nuire aux eaux ou aux pêches du Manitoba. C'est là, je crois, le premier objectif que visaient le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et son homologue manitobain. De même, pendant des années, le gouvernement du Canada s'est opposé à la réalisation du projet Garrison s'il risquait de nuire aux eaux et aux pêches canadiennes. Les nouveaux crédits affectés au projet respectent justement cet objectif.